

infos LOCATAIRES



Développer l'accession sociale dans le territoire de Plaine Commune

À l'initiative de son Président Mathieu Hanotin, Plaine Commune s'est fixé pour objectif de dédier 20 % des logements construits à l'accession sociale à la propriété, principalement en Bail Réel Solidaire (BRS).

Ce dispositif contribue à produire une offre de logements en accession à prix abordables pour des ménages de nos villes et en sécurisant leur accession. Le caractère social des logements est conservé dans le temps.

Le bail réel solidaire (BRS) est un système qui dissocie le foncier et le bâti. L'accédant est pleinement propriétaire de son logement mais pas de la part foncière du terrain sur lequel il est bâti. Il permet ainsi aux ménages d'accéder à la propriété à un prix bien inférieur à celui du marché (jusqu'à -40 %)

en contrepartie d'une redevance pour louer la part foncière du logement et un encadrement de la plus-value.

Le développement de l'accession sociale à la propriété en BRS participe ainsi à la construction d'un territoire équilibré en garantissant aujourd'hui et demain à des familles du territoire d'accéder à la propriété de manière sécurisée.

Plusieurs programmes sont en cours ou en voie de commercialisation sur le territoire.



Adrien Delacroix,
Président de Plaine
Commune Habitat

Vous découvrirez en avant-première dans cette Info locataire le nouveau programme BRS de La Caps dans le Village des athlètes situé dans le quartier Pleyel à Saint-Denis.

« Coup de pouce énergie » 250 euros pour alléger vos factures énergétiques !



Face à un contexte économique marqué par une forte inflation dont l'impact se ressent sur le pouvoir d'achat des locataires, la Région Île-de-France lance l'opération « Coup de pouce énergie » afin d'accompagner les ménages face à l'augmentation des coûts de l'énergie.

Vous êtes locataire ? Vous pouvez bénéficier de cette aide exceptionnelle de 250 euros pour payer vos factures d'électricité. Pour cela, rendez-vous sur le site <https://www.iledefrance.fr/coup-de-pouce-energie> afin de tester votre éligibilité et faire votre demande.

La demande se fait uniquement en ligne jusqu'au 31 octobre 2023.

Bon à savoir : Les aides sont attribuées par ordre d'arrivée si vous êtes éligible et que votre dossier est complet. Alors ne tardez pas à faire votre demande !

Devenez propriétaire d'un logement neuf avec la CAPS !

La CAPS vous accompagne dans votre parcours d'accès à la propriété. Découvrez en avant-première notre nouveau programme Universeine à Saint-Denis !

64 logements allant du T2 au T5 duplex, commercialisés en Bail Réel Solidaire (BRS)*.

Les + de la résidence :

- Balcon ou terrasse
- Façade à ossature bois
- Ascenseur
- Stationnement sécurisé
- Chauffage collectif urbain
- Matériaux de qualité
- RT 2012 - Label Habitat HQE niveau 1 - Label BIODIVERCITY



La résidence est située rues Ampère et Volta à Saint-Denis à proximité de commerces et de nombreux transports. Métro ligne 13, RER B et D, Transilien ligne H, bus.

- **Pourquoi acheter en Bail Réel Solidaire (BRS) ?** Ce nouveau dispositif d'accès à la propriété permet de devenir propriétaire à un prix bien inférieur à ceux du marché (-30 à -40 %) !
- **Comment ?** Vous vous portez acquéreur.euse des murs (bâti) et vous payez une redevance pour le terrain (foncier). Concrètement, vous devenez propriétaire de votre appartement, mais restez locataire du terrain.

En achetant auprès de la CAPS, vous bénéficiez d'un accompagnement tout au long du projet et en toute sécurité :

- Garantie de relogement et de rachat, en cas d'accident de la vie
- Possibilité de compléter le prêt principal par des prêts complémentaires (PTZ) (sous conditions de ressources)
- Taux de TVA réduit à 5.5 %

Pour + d'infos

Marius Nkenko au 06 70 98 72 46 / 01 55 84 43 78

 www.caps.coop

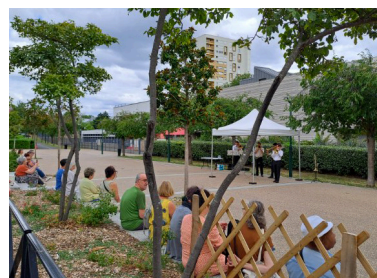
Concerts en résidence !

Plaine Commune Habitat et le Festival de Saint-Denis ont organisé une série de concerts au cœur des résidences. Au programme : des concerts en plein air et surtout des moments de partage et de convivialité entre voisins !

3 résidences de Plaine Commune Habitat ont participé à ce projet :

- Résidence Barbara (Maison de Marianne) à La Courneuve
- Résidence Dyonisia à Saint-Denis
- Résidence La Source à Épinay-sur-Seine

Retour en images sur ces actions !



Vagues de chaleur : adoptez les bons réflexes

L'exposition aux fortes chaleurs présente un risque important pour la santé de toutes et tous et tout particulièrement pour les personnes les plus fragiles.

Alors, pendant les fortes chaleurs, protégez-vous en adoptant les gestes suivants :

- Restez au frais
- Buvez de l'eau
- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- Préférez des activités sans efforts
- En cas de malaise, appelez le 15

Pensez à garder votre logement au frais !

Voici 3 astuces pour maintenir votre logement au frais :

- Fermez les volets dès que le soleil tape sur la fenêtre ou avant de partir travailler le matin
- Ouvrez les fenêtres la nuit et créez des circulations d'air pour évacuer la chaleur stockée à l'intérieur
- Évitez de faire fonctionner des appareils qui produisent de la chaleur : plaques chauffantes, four...